



**Xaintrie**  
Vallée de la Dordogne  
Communauté de Communes



# Rapport

SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC  
DE PREVENTION ET DE GESTION DES

# déchets ménagers et assimilés

# 2024



# PRÉAMBULE

*En application des dispositions des articles D2224-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les collectivités compétentes en matière de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés sont tenues d'élaborer un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets.*

*Ce rapport répond à deux objectifs principaux :*

 *Assurer la transparence en compilant et en mettant en perspective les données existantes relatives à ce service ;*

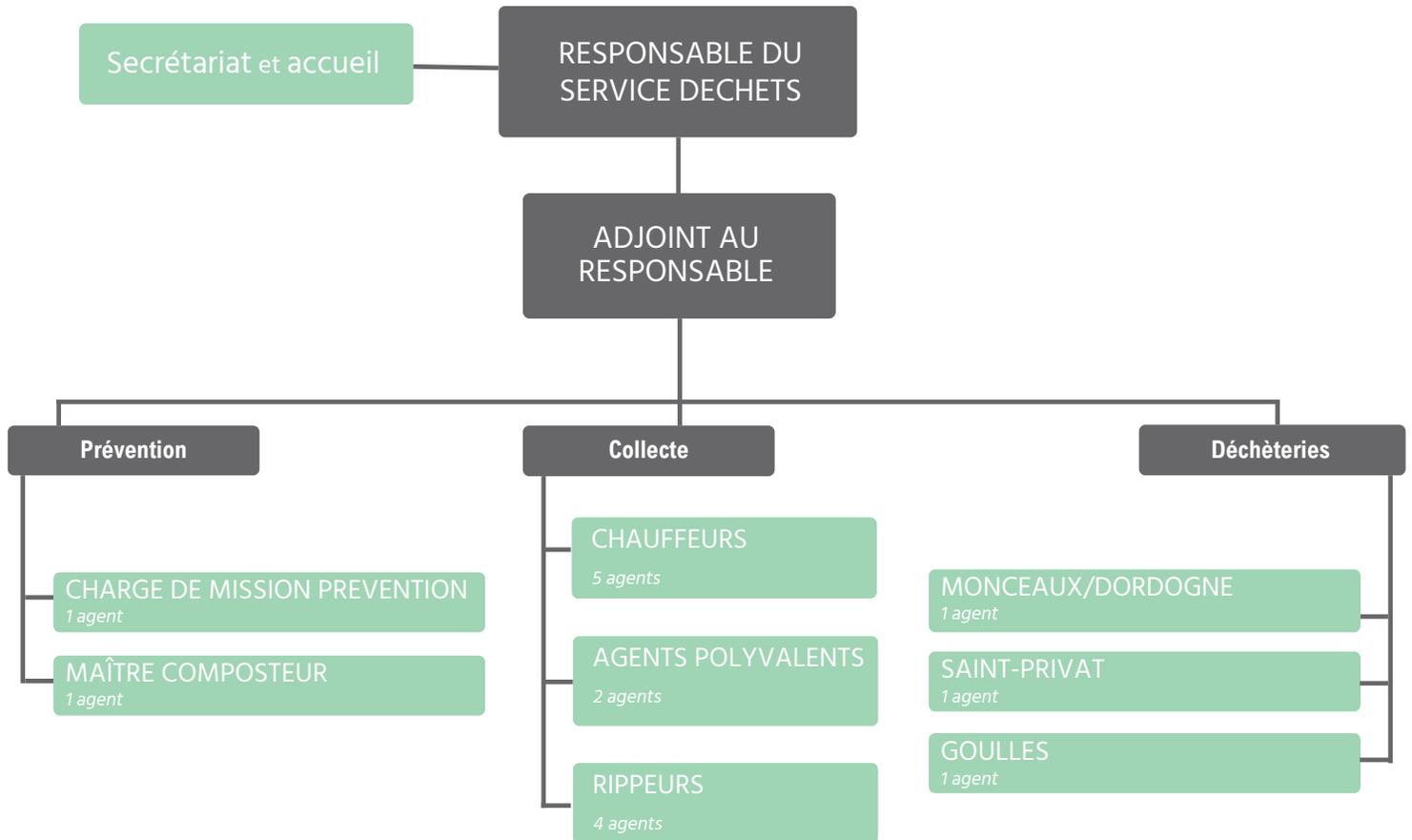
 *Informers les citoyens sur les modalités de fonctionnement, les coûts, les financements et la qualité du service. Ces éléments permettent ainsi de renforcer la prise de conscience des enjeux liés à la prévention, au tri des déchets, à l'économie circulaire, ainsi que leur rôle dans la gestion locale des déchets.*

*Ce document constitue également un outil d'intégration de la politique « déchets » dans une approche plus globale de la politique environnementale de la collectivité. Il contribue à l'optimisation du service en facilitant le pilotage technique et financier via le développement et l'analyse d'indicateurs pertinents.*



La communauté de communes emploie une centaine d'agents et agit en s'appuyant sur trois pôles : le pôle service à la population, le pôle ressources et attractivité et le pôle aménagement et environnement.

Le service déchets appartient à cette dernière direction. Le responsable du service assure l'encadrement de 18 agents, répartis de la manière suivante :



La collecte des déchets est gérée en régie par la communauté de communes sur la totalité de son périmètre. Le traitement des déchets est, quant à lui, délégué au SYTTOM 19.

## Types de collecte



Déchets pris en charge par le service	Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)	Emballages Ménagers Recyclables (EMR)	Verre	Déchets verts
Points de regroupement par conteneurs				
Points d'Apport Volontaire				
Déchèteries				

\* Ferraille, bois, déchets d'équipements électriques et électroniques, déchets ménagers spéciaux, meubles, gravats, piles, lampes, ampoules, déchets viande, huile de vidange, alimentaire.

## 2 La prévention des déchets

La prévention permet de réduire l'impact environnemental de la production et de la gestion des déchets. Les déchets évités représentent également une économie pour le service de gestion des déchets de la collectivité et, au final, pour le consommateur-contributeur qui en assure le financement.

### Nombre de prêts/locations broyeurs

	 PRIMO, diamètre 3cm, se transporte dans un véhicule	 MINOR, diamètre 4cm, nécessite une remorque	 BIO 190, diamètre 7cm, nécessite un crochet d'attelage	Total
2017	12	28	12	52
2018	11	10	45	66
2019	13	21	32	66
2020	11	15	49	75
2021	4	14	41	59
2022	3	11	20	34
2023	3	10	32	45
2024	0	6	33	39

*PRIMO et MINOR : 22 € pour la période, 48h maxi*

*BIO 190 : 44 € pour la période, 48h maxi*

*Plein de carburant fait au départ et au retour*

*Documents à fournir :*

*Justificatif de domicile, responsabilité civile (assurance habitation), chèque de caution de 300 €uros, chèque de location.*

## Nombre de vente de composteurs



	Composteur de 345 L 20€ + 1 bio seau de 7 litres offert	Composteur de 620 L 40€ + 1 bio seau de 7 litres offert	Total
2017			
2018	44		44
2019			
2020	44		44
2021	44	10	54
2022	38	2	40
2023	244	43	287
2024	171	39	210

### VENTE DE COMPOSTEURS

2 tailles de composteurs

(345 litres au prix de 20 euros et 620 litres au prix de 40 euros).

## 3 La collecte des déchets : organisation et bilan

### Equipements disponibles liés à la collecte

	Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) 	Plastiques Papiers Cartons 	Encombrants 	Déchets dangereux 	Verre 
Nombre de contenants disponibles	2 colonnes et 1 480 containers	36 colonnes et 1 311 containers	3	3	84 colonnes
Type de contenant	Pav Colonne et containers	Pav Colonne et containers	Benne en déchèterie	Armoire en déchèterie	Pav Colonne
Ratio : nombre de contenants/habitant	1 container pour 7,9 habitants	1 container pour 8,89 habitants	1 benne pour 3 902 habitants	1 armoire déchets ménagères spéciaux pour 3 902 habitants	1 colonne PAV pour 135,66 habitants
Tonnage collecté	2 732	689	284	11	491

## Organisation de la collecte

	Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) 	Emballages Ménagers Recyclables (EMR) 
Population desservie	11 495	11 495
<b>Tonnage annuel</b>	2 775,40	642,98
Distances parcourues pour la collecte	80 262 km	38 844 km
Couleur couvercle	Vert/Gris/Marron	Jaune/Bleu

## Fréquence de la collecte

### Collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
ALBUSSAC					
ARGENTAT SUR DORDOGNE					
St Bazile de la Roche					
Ecartés					
Villages					
Centre-ville					
AURIAC					
BASSIGNAC LE BAS					
BASSIGNAC LE HAUT					
CAMPS					
LA CHAPELLE ST GERAUD					
DARAZAC					
FORGES					
GOULLES					
HAUTEFAGE					
Broquerie - Les Taules					
Glény - Graffeuil - La Gane - Gare					
MERCOEUR					
MONCEAUX/DORDOGNE					
Bourg					
Villages					
NEUVILLE					
REYGADES					
RILHAC XAINTRIE					
SAINT BONNET ELVERT					
SAINT BONNET LES TOURS					
SAINT CHAMANT					
SAINT CIRGUES					
SAINT GENIEZ					
SAINT HILAIRE TAURIEUX					
SAINT JULIEN AUX BOIS					
SAINT JULIEN LE PELERIN					
SAINT MARTIAL ENTRAYGUES					
SAINT MARTIN LA MEANNE					
SAINT PRIVAT					
Bourg					
Villages					
SAINT SYLVAIN					
SERVIERES					
SEXCLÉS					

## Collecte des emballages menagers recyclables (EMR)

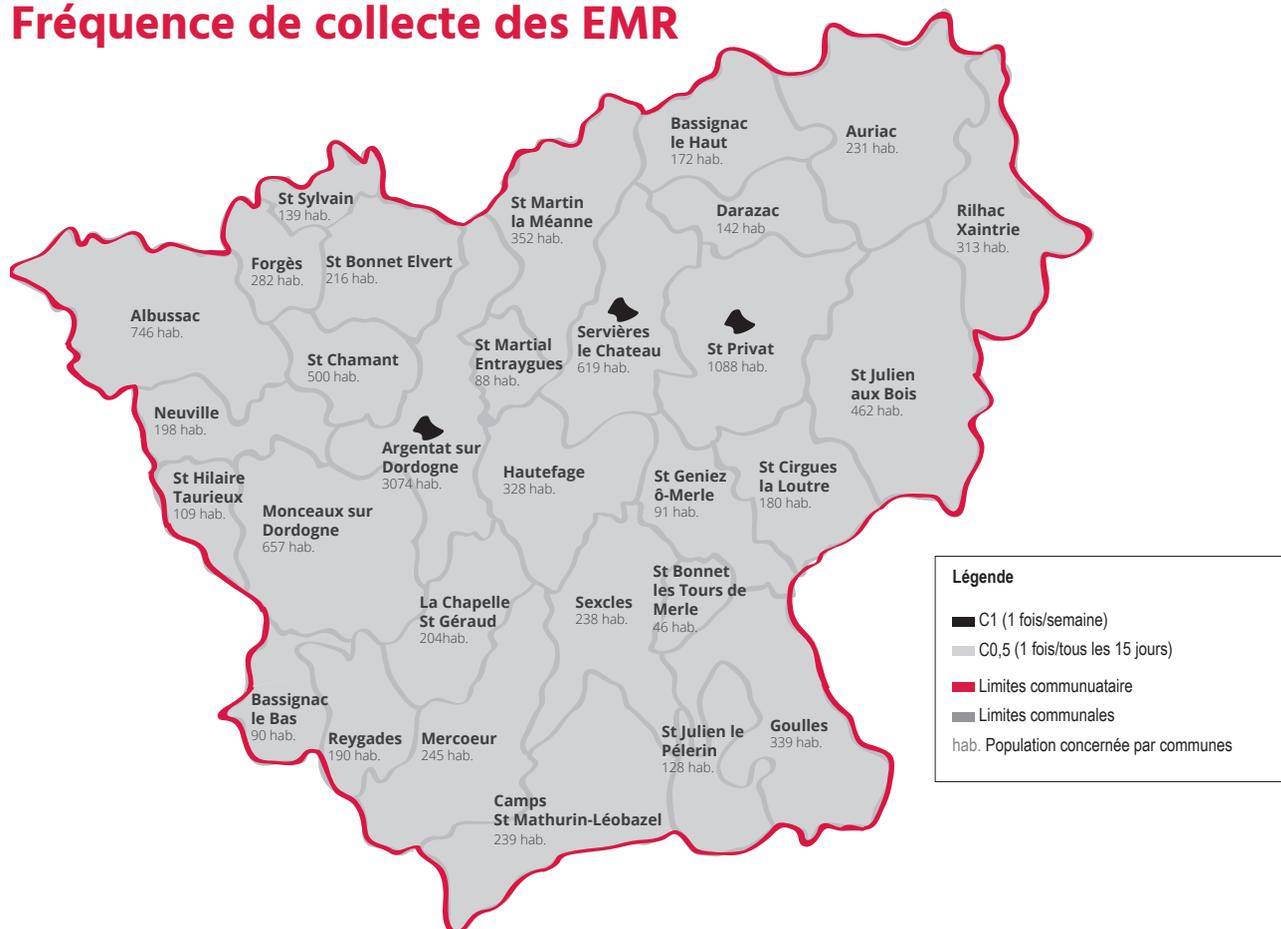
### Semaines paires

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
ARGENTAT SUR DORDOGNE					
St Bazile de la Roche					
Ecart					
Villages					
Centre-ville			CARTONS MATIN		CARTONS MATIN
AURIAC					
BASSIGNAC LE BAS					
BASSIGNAC LE HAUT					
CAMPS					
DARAZAC					
LA CHAPELLE ST GERAUD					
MERCOEUR					
MONCEAUX SUR DORDOGNE					
NEUVILLE					
REYGADES					
RILHAC XAINTRIE					
SAINT HILAIRE TAURIEUX					
SAINT JULIEN AUX BOIS					
SAINT MARTIAL ENTRAYGUES					
SAINT MARTIN LA MEANNE					
SAINT PRIVAT					
Bourg					
Villages					
SERVIERES LE CHÂTEAU			M.A.S.		

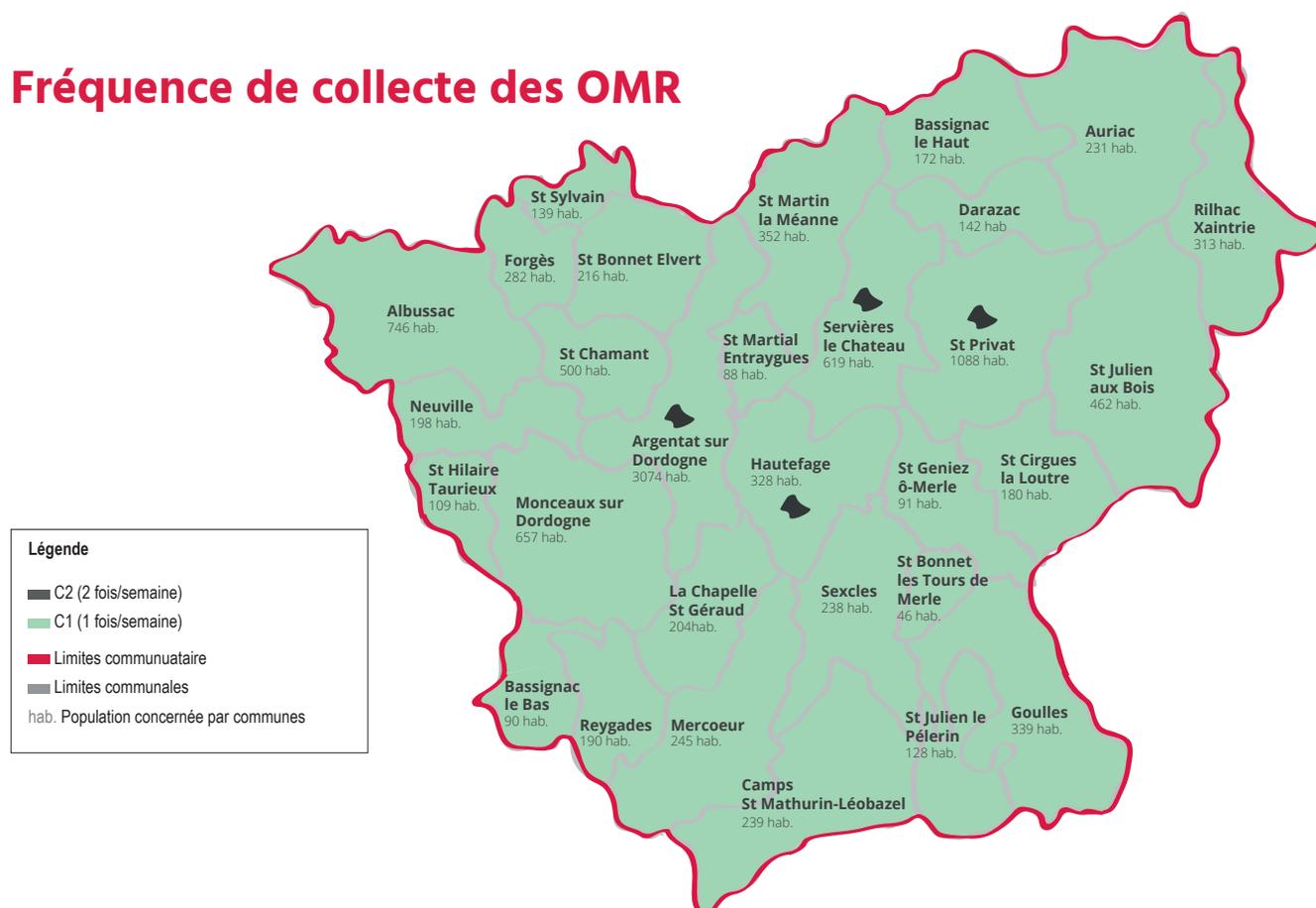
### Semaines impaires

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
ALBUSSAC					
ARGENTAT SUR DORDOGNE					
Basteyroux					
St Bazile de la Roche					
Ecart					
Villages					
Centre-ville			CARTONS		CARTONS MATIN
FORGES					
GOULLES					
HAUTEFAGE					
Broquerie - Les Taules					
Glény - Graffeuil - La Gane - Gareil					
SAINT BONNET ELVERT					
SAINT BONNET LES TOURS					
SAINT CHAMANT					
SAINT CIRGUES					
SAINT GENIEZ					
SAINT JULIEN LE PELERIN					
SAINT PRIVAT					
Bourg					
Villages					
SAINT SYLVAIN					
SERVIERES					
SEXCLES					

## Fréquence de collecte des EMR



## Fréquence de collecte des OMR



## Focus sur les déchèteries

### Mise en place d'horaires spécifiques pour l'été

En raison de la chaleur, les horaires des déchèteries en 2024 ont été modifiés du 5 août au 31 août inclus.

- ARGENTAT :

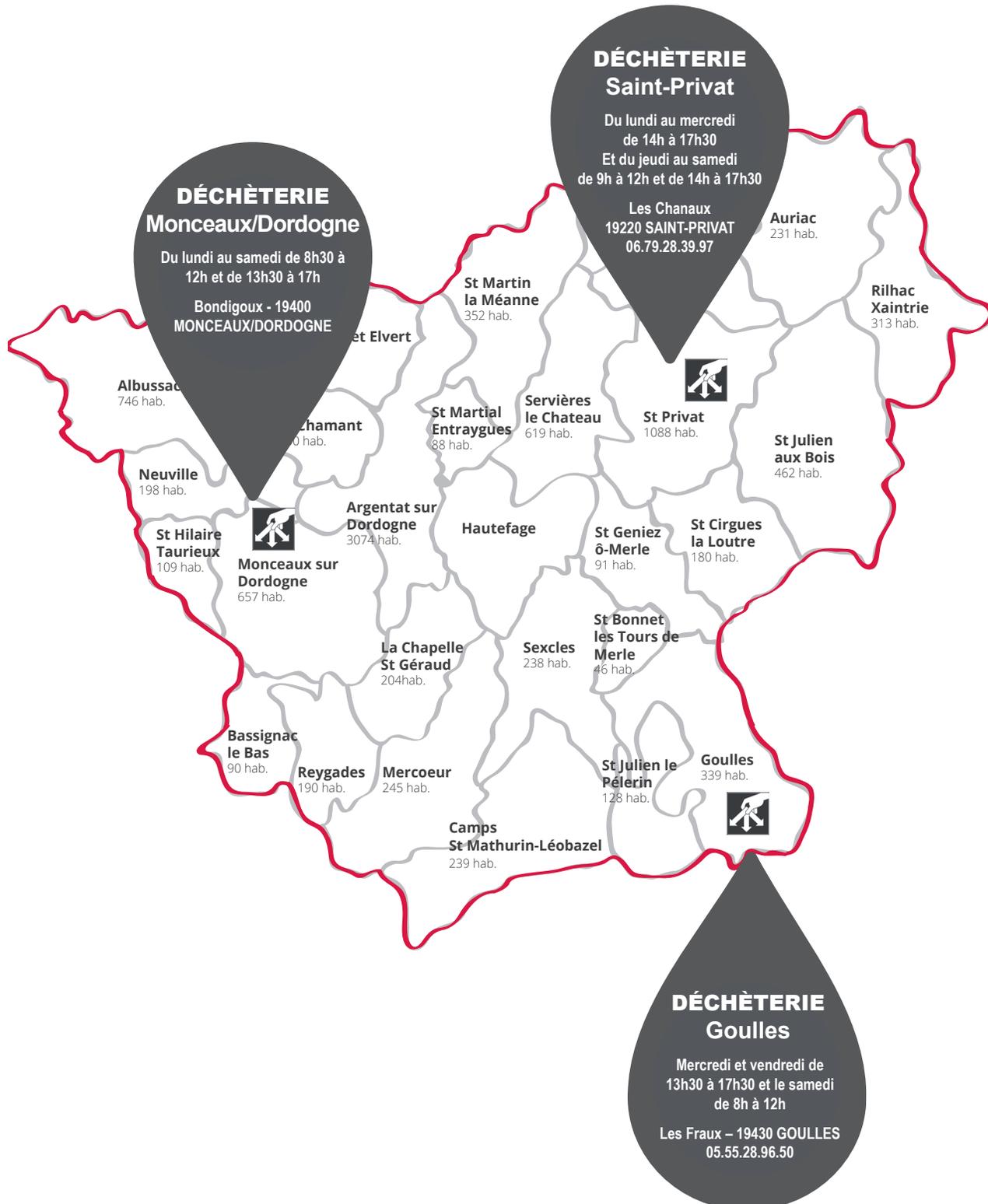
Du lundi au samedi de 7h à 13h

- ST PRIVAT :

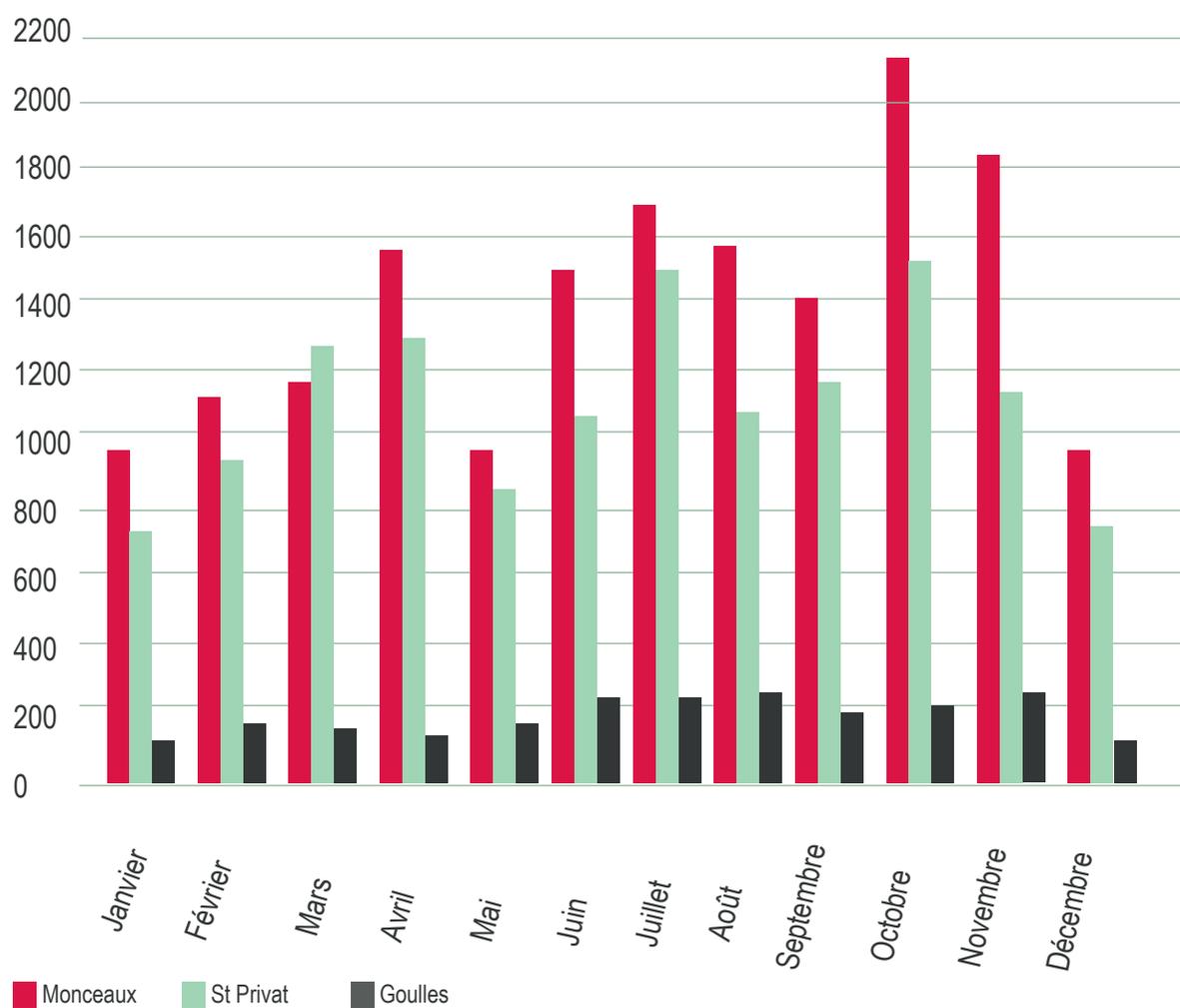
Du lundi au mercredi de 8h à 12h Du jeudi au samedi de 7h à 13h

- GOULLES :

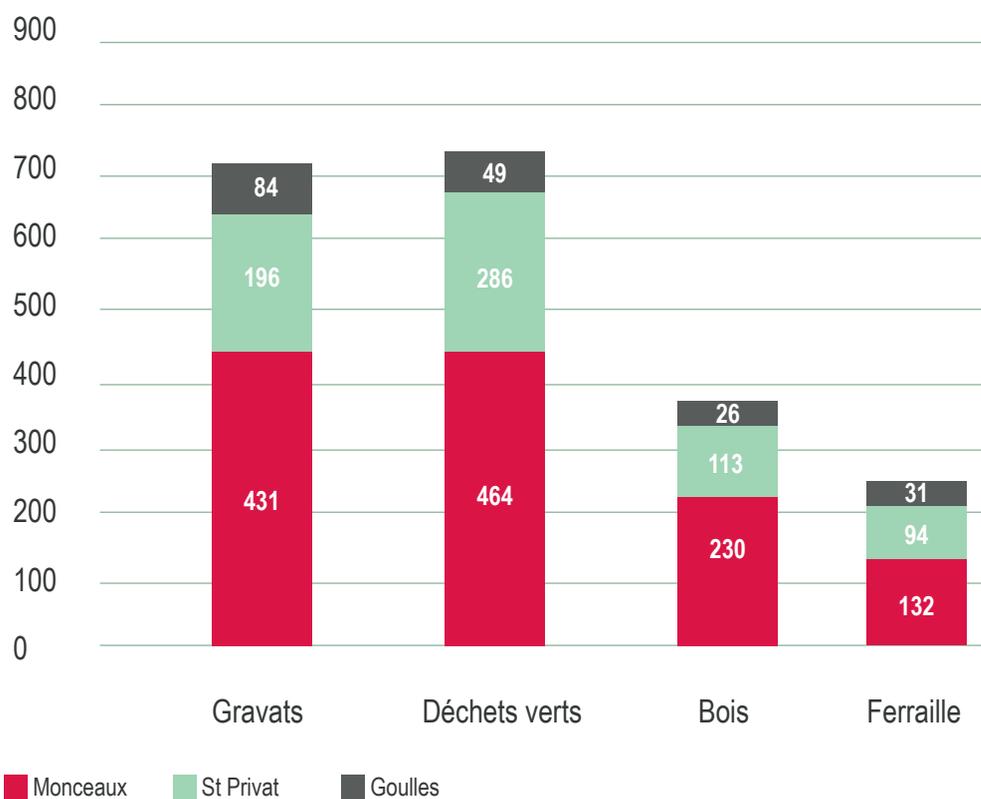
Mercredi, vendredi et samedi de 8h à 12h



## Fréquentation des déchèteries

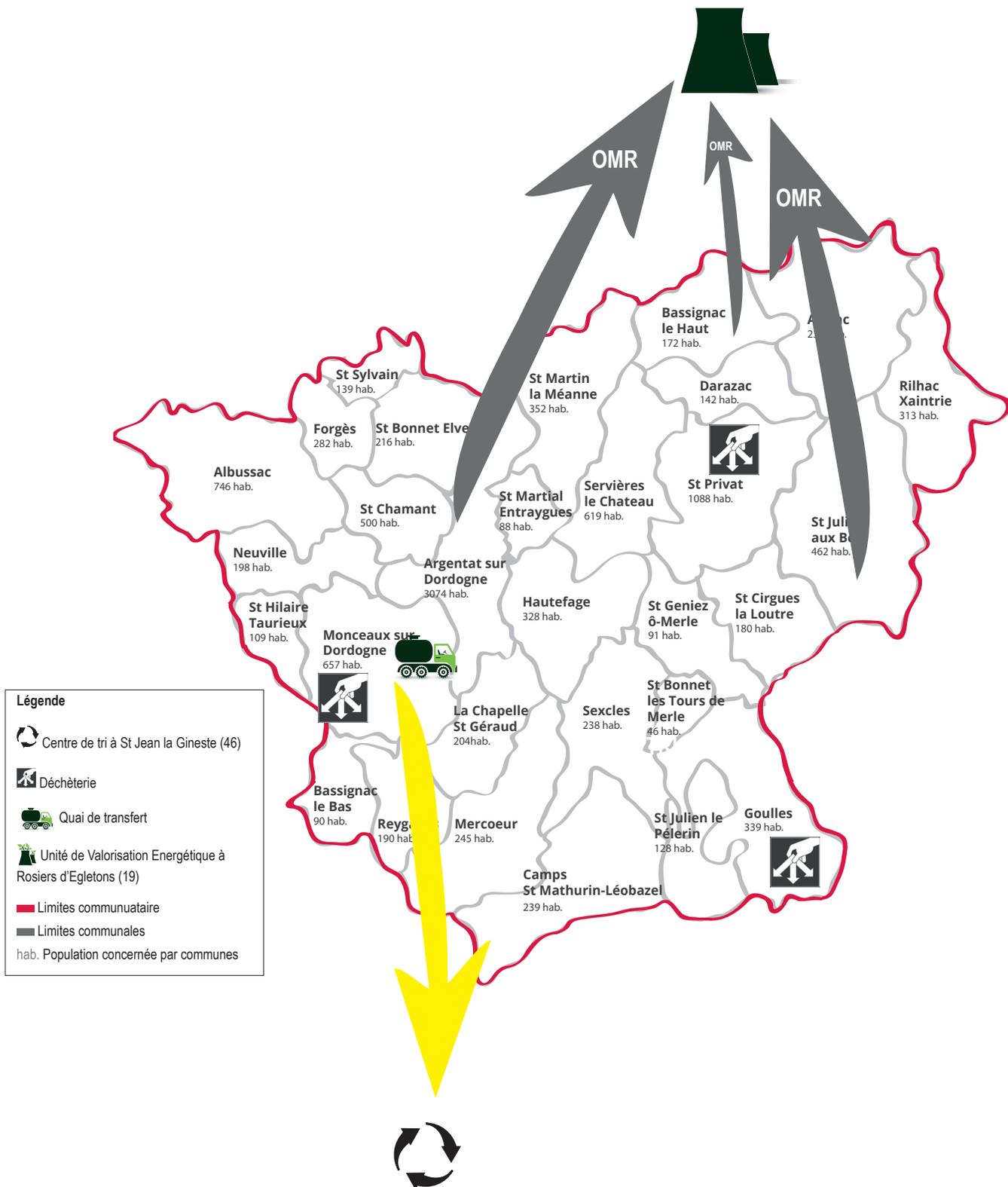


## Matériaux collectés en déchèteries (tonnes)



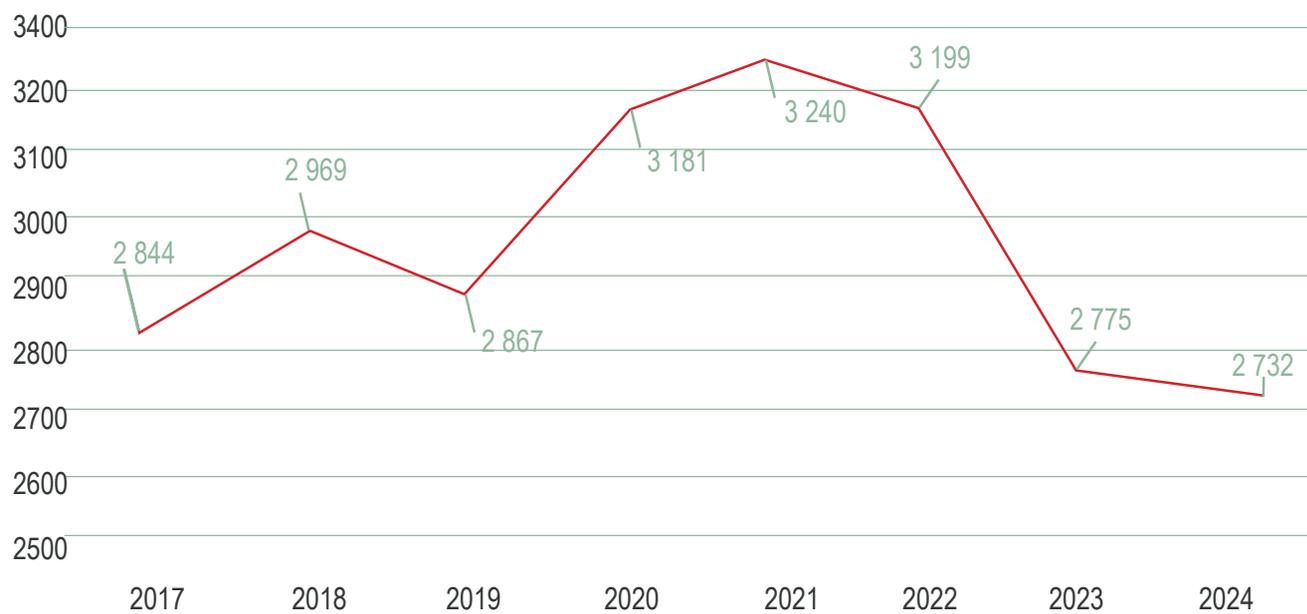
# 4 Le traitement des déchets : organisation et bilan

## Localisation des unités de traitement

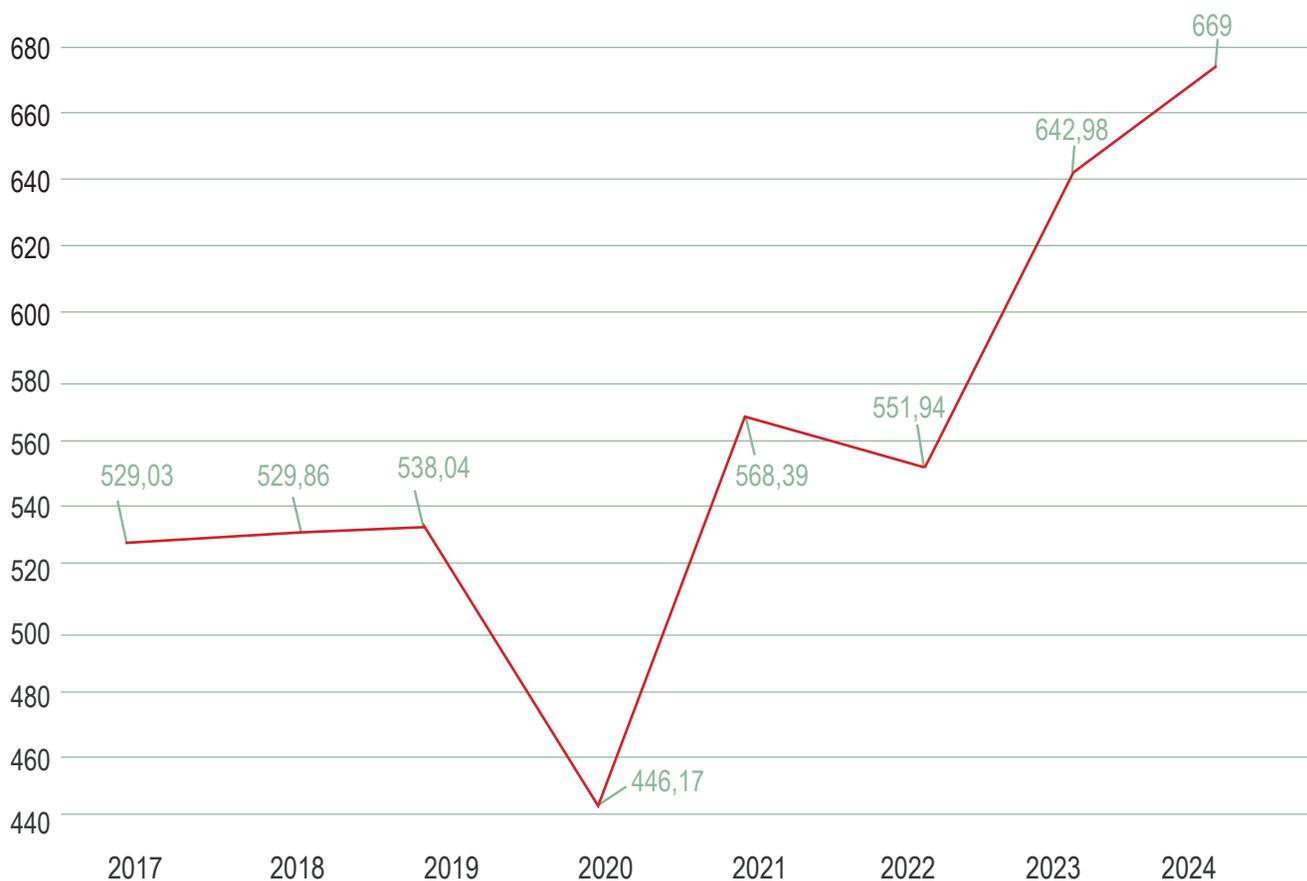


## Capacités et tonnages traités

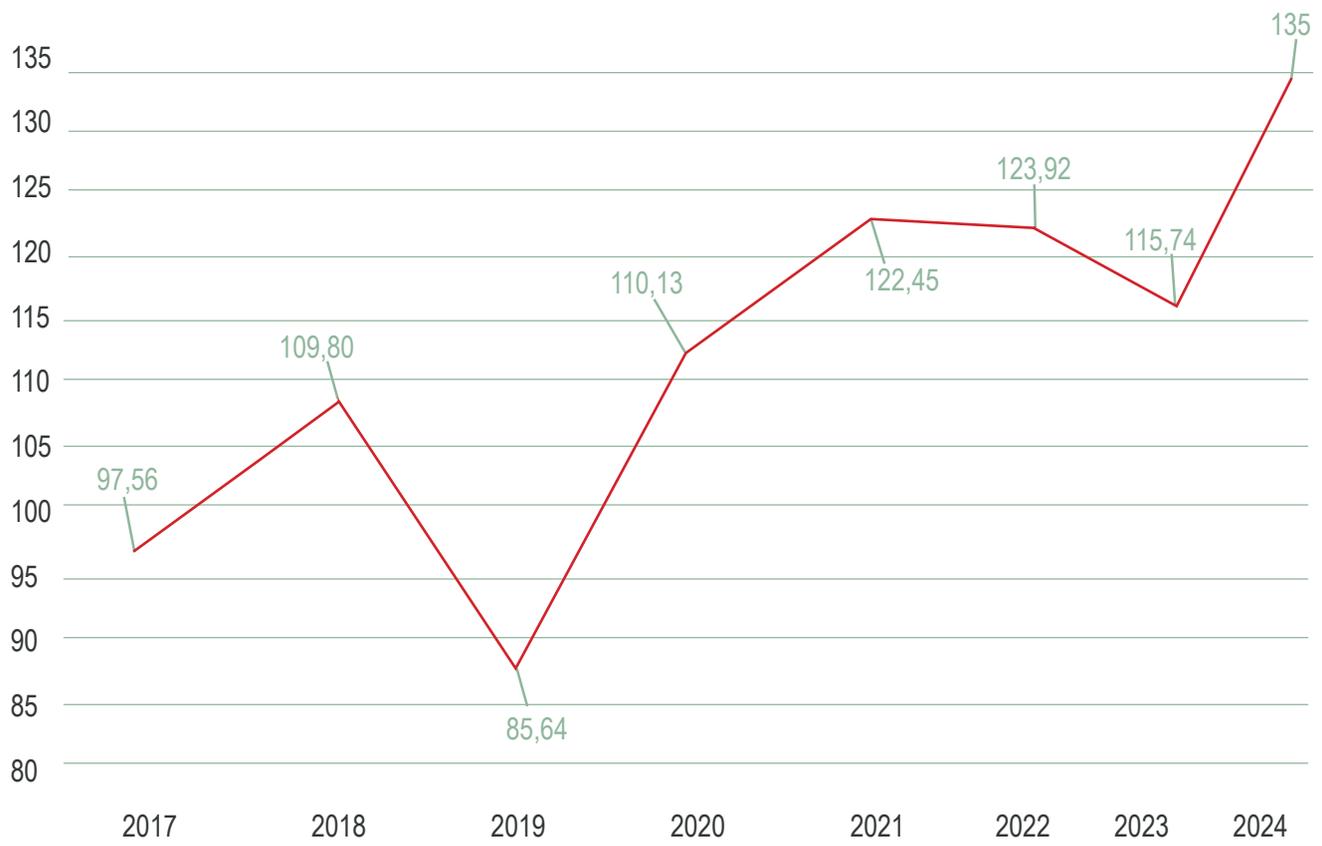
### Ordures ménagères (tonnes)



### Tri sélectif (tonnes)



## Refus de tri et performance (tonnes)



# LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

# 2

## 5 Modalités d'exploitation du service public

### Les modalités

	Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) 	Emballages Ménagers Recyclables (EMR) 	Verre 	Déchèteries 	Déchets des professionnels cartons 
Fréquence	C2 et C1	C1 et C0,5	1/mois	C1 à C5	C2
Collecte	PDR PAV Régie	PDR PAV Régie	PAV Régie	Bennes Régie	PAP Régie
Transport	Géré par le SYTTOM 19	Régie	Régie	Régie	Délégué à entreprise privée
Traitement	Géré par le SYTTOM 19	SYTTOM	Délégué à entreprise privée	Prestation de service et SYTTOM	SYTTOM

C2 (2 fois/semaine)  
C1 (1 fois/semaine)  
C0,5 (1 fois/tous les 15 jours)

## Le montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises

	Nature de la prestation	Montant 2024 des prestations en € TTC
PONTY COMPOST	Déchets verts, bois	47 719.62
SYTTOM 19	Encombrants	49 243.80
ARBRE	DMS	18 795.89
SEVIA	Huiles noires	0
SOPA	Déchets de viande	927.99
ALCYON	Pneus	5 640

# 6 Budget et coût du service

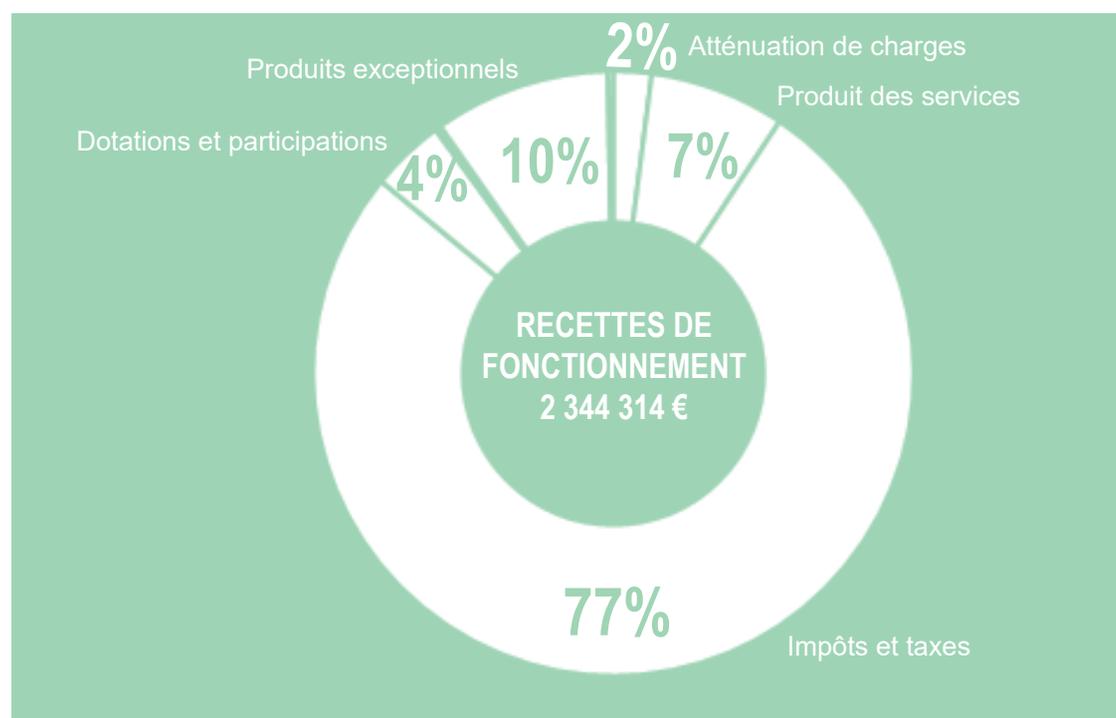
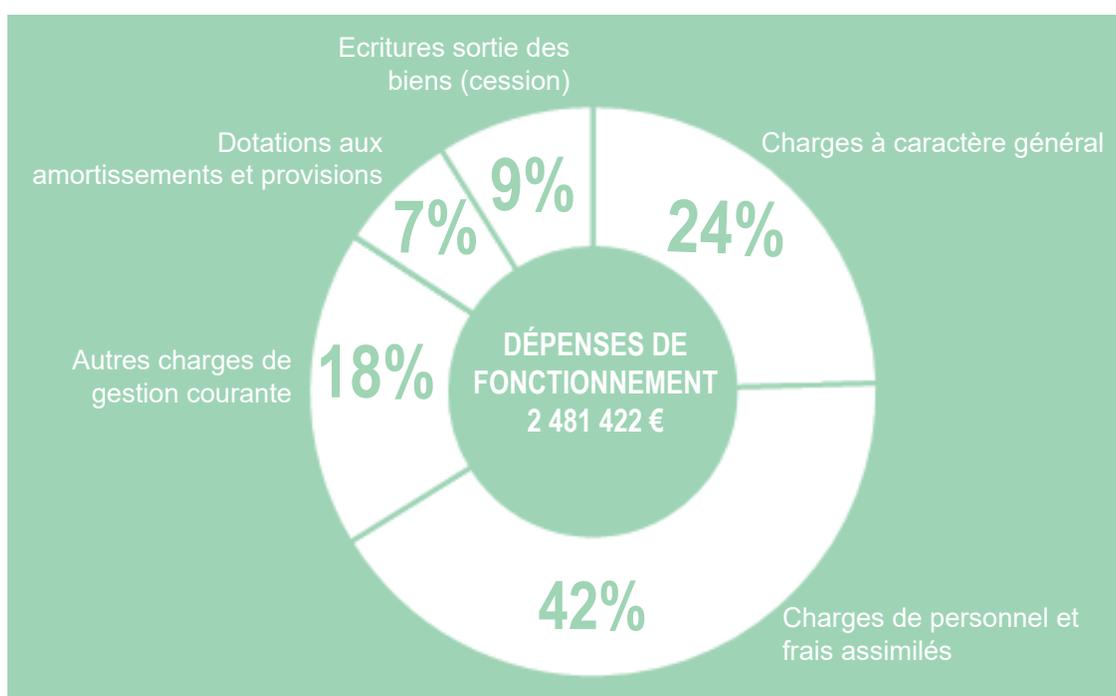
## Montant annuel en fonctionnement et investissement

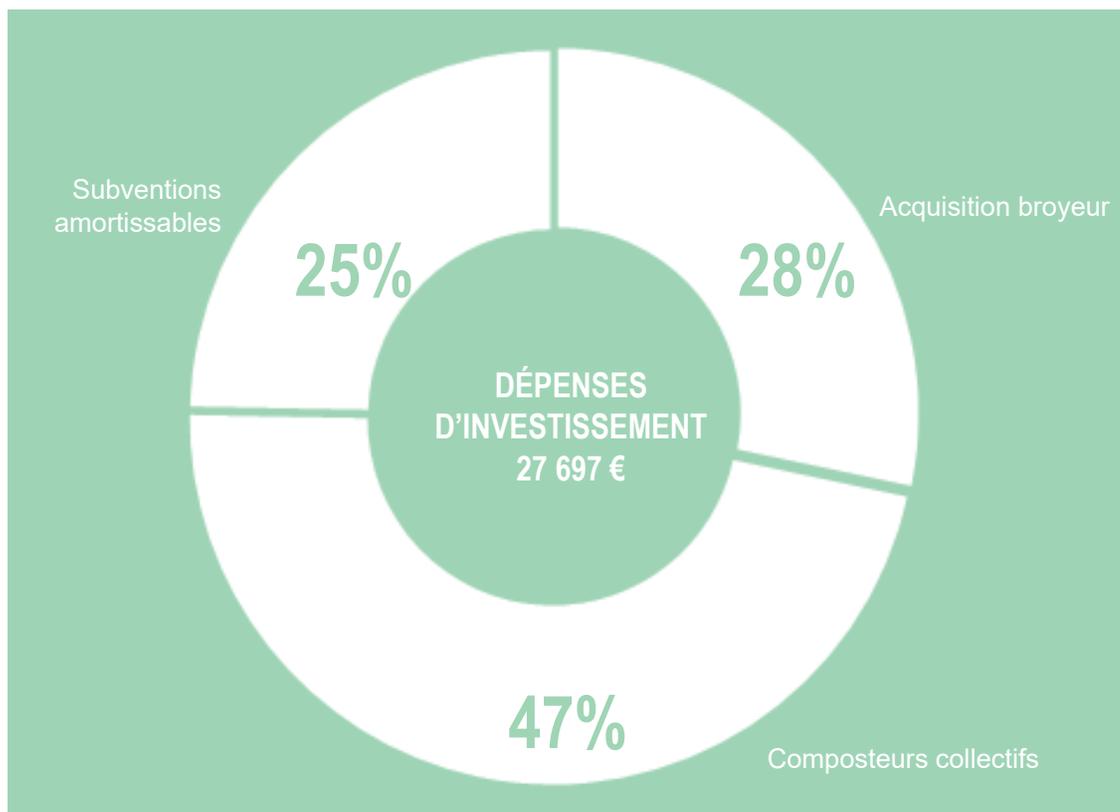
Le compte administratif 2024 présente une masse totale :

- en dépenses de 2 509 120.09 € dont 2 481 422.27 € en section de fonctionnement et 27 697.82 € en section d'investissement.
- en recettes de 2 743 241.31 €, dont 2 344 314.47 € en section de fonctionnement et 398 926.84 € en investissement.

A ces masses totales, il convient d'y ajouter les reports :

- en section de fonctionnement, une recette de 482 318.23 €
- en section d'investissement, une recette de 1 151 182.03 €





Pour l'exercice 2024, l'excédent d'investissement représente un montant de 371 229.02 €.  
Le montant de l'excédent d'investissement cumulé s'élève à 1 522 411.05 €.